

Breizh Conseil. Développer le recours aux consultants

Depuis un an, Breizh Conseil représente la profession, organise des rencontres et propose des projets. Le 20 novembre à Quimper, elle signait un partenariat avec la Fédération des Consultants Formateurs (FCF) afin de mutualiser des activités en Bretagne.

« Pendant dix ans, j'ai travaillé seul au sein de mon cabinet de conseil en ressources humaines. Mais je constate que les enjeux sont différents aujourd'hui. Les entreprises exigent vraiment des consultants qu'ils soient des professionnels reconnus. Adhérer à un réseau comme celui de Breizh Conseil facilite les choses », confie Thierry Jarosz, dirigeant de TJRH à Brest. « Et puis cela favorise les partenariats. Via Breizh Conseil, j'ai rencontré un autre consultant de Saint-Malo avec lequel j'ai mutualisé mes compétences pour une mission. »

De la même manière, Anne-Laure Delpech, consultante spécialisée production à Plonéour-Lanvern (Delpech Conseil), considère qu'adhérer à Breizh Conseil aide à se faire connaître. « Lorsqu'on est un consultant spécialisé comme moi, le réseau permet à l'entreprise de nous trouver plus facilement », souligne cette ancienne res-



● Sophie Couka, présidente de la fédération des consultants formateurs et Jean-Luc Poulain, président de Breizh Conseil.

ponsable qualité et projet en industrie alimentaire.

18 % des entreprises font appel à du conseil

Créée il y a un an, Breizh Conseil, chambre professionnelle du conseil en Bretagne, a doublé le nombre de ses adhérents, en passant de 30 à 60 cabinets membres, soit 10 % des cabinets bretons. « Notre objectif, c'est

de développer l'utilisation du conseil par les entreprises et les collectivités locales. En France, 18 % des entreprises y ont recours, contre 30 % dans les pays anglo-saxons. Et en Bretagne, c'est encore moins que 18 %... », note Jean-Luc Poulain, président de Breizh Conseil. « En expliquant mieux notre activité, nous pouvons gagner des parts de marché ! » Cette soif de reconnaissance a

conduit Breizh Conseil à participer, fin novembre, à la semaine des entreprises B to B organisée par la CRCI. La chambre professionnelle du conseil en Bretagne signait aussi, le 20 novembre à Quimper, un partenariat avec la fédération des consultants formateurs (FCF), un syndicat qui compte 32 adhérents en Bretagne. « En France, on dénombre 150.000 à 200.000 personnes exerçant le métier de consultant. Avec le statut d'auto-entrepreneur et l'arrivée des papy-boomers, ce chiffre est en augmentation », déclare Sophie Couka, présidente de la FCF sur le plan national, et basée à Quimper.

« C'est positif, et en même temps, n'importe qui peut se dire consultant. C'est un métier de seconde partie de carrière. À la FCF, nous accompagnons les entrants dans le consulting en organisant des petits modules de formation et en travaillant sur la validation des acquis de l'expérience avec des grandes écoles. Ce partenariat avec Breizh Conseil va nous permettre de mutualiser nos propositions. »

Charlotte Viart

Contact : 02.99.67.12.81.
www.breizh-conseil.org
www.federation-consultants-formateurs.fr